

Rapport n°2

Mudìfica di a tariffa per i vaghjoli **Modification de la grille des tarifs des vaccins**

Le Centre de vaccination communal procède à l'application du calendrier des vaccinations et des recommandations vaccinales révisé chaque année par le Haut Conseil de Santé Publique. Il procède également à des vaccinations spécifiques. C'est un centre antirabique et un centre de vaccinations internationales.

Les vaccins recommandés sur le territoire sont gratuits. Les vaccins dits « du voyageur » sont payants ainsi que les vaccins spécifiques. (A l'exception du traitement antirabique curatif qui est gratuit).

Ce mode de fonctionnement permet au centre de vaccinations de couvrir pour partie les dépenses liées à l'approvisionnement du centre en vaccins.

En début de chaque année, le service actualise sa grille de tarifs des vaccins en fonction de l'évolution des prix émanant des laboratoires.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la modification des tarifs des vaccins pour 2022 comme suit :

Nom / Laboratoire	Ancien tarif	Nouveau tarif
Typhim / Sanofi-Pasteur	30€	35€
Tyavax / Sanofi-Pasteur	60€	65€
Nimenrix / Pfizer	35€	40€
Ixiaro / Valneva	75€	80€
Twinrix / GSK	35€	40€
Spirolept / CSP	125€	135€
Rabique Pasteur	45€	50€